

Pièces nécessaires à la constitution d'un dossier logement avant la commission chez le bailleur

(variables selon les situations et les bailleurs)

Etat civil

1. Pièce d'identité indispensable (carte nationale d'identité, carte de séjour, passeport avec visa de plus de 3 mois),
2. Livret de famille pour les personnes mariées,
3. Extrait du jugement, de l'ordonnance de non-conciliation ou convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel, attestation de divorce du notaire,
4. Certificat de grossesse du médecin si un enfant est attendu

Logement actuel

➤ **Pour les personnes locataires**

1. Contrat de bail
2. Dernière quittance de loyer ou attestation du propriétaire précisant que vous êtes à jour dans les loyers et les charges

➤ **Pour les personnes propriétaires**

1. Acte de propriété et en cas de vente, acte de vente : le tableau d'amortissement (si prêt immobilier en cours), et la promesse de vente
2. Avis de taxes foncières

➤ **Pour les personnes hébergées**

1. Attestation sur l'honneur de la personne qui héberge
2. Dernière quittance de loyer (locataire) ou taxe foncière (propriétaire) de l'hébergeant

Imposition

En cas de déclarations séparées, joindre l'ensemble des avis des personnes devant occuper le logement.

1. Avis d'imposition de l'avant dernière année (N-2) pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement
2. Lorsqu'une partie des revenus perçus l'avant dernière année (N-2) a été imposée dans un autre Etat, il conviendra de produire un avis d'impôt sur le revenu ou un document équivalent établi par l'administration fiscale de cet Etat

Ressources

➤ **Salarié**

1. trois derniers bulletins de salaire de chaque salarié,
2. attestation de l'employeur de chaque salarié précisant :
 - la date d'entrée dans l'entreprise,
 - le montant du salaire annuel net,
 - la durée et la nature du contrat de travail,
 - la fonction exercée,
 - et indiquant également si le candidat fait l'objet d'un départ volontaire en cours ou d'une procédure de licenciement.

➤ **Travailleur Indépendant**

1. Dernier bilan
2. Attestation du comptable habituellement fournie à l'administration
3. Si disponible, dernier avis d'imposition reçu pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement

➤ **Chômage**

1. Les 3 derniers avis de paiement
2. Notification initiale du Pôle Emploi précisant le nombre de jours indemnisés

➤ **Autres revenus**

1. Retraite ou pension d'invalidité : notification de pension
2. Prestations sociales et familiales (AAH, RSA, AF, PAJE, CF, ASF, ...) : notification CAF / MSA
3. Indemnités journalières : attestation de paiement
4. Pensions alimentaires reçues : extrait de jugement, attestation sur l'honneur si pension amiable
5. Etudiant boursier : avis d'attribution de bourse.